

Des papas posent nus afin de récolter des fonds pour leurs filles malades

Santé > Des papas posent nus afin de récolter des fonds pour leurs filles malades
Par Sebastien Veyrier, publié le 21 novembre 2017 à 15h05.



Des pères d'enfants malades se mettent à nu pour sensibiliser à leur combat. - Association Française du Syndrome de Rett

Des pères membres de l'Association française du syndrome de Rett ont posé nus pour illustrer leur quotidien face au handicap qui touche leurs filles.

La fin de l'année approche et avec elle, les calendriers en tout genre vont commencer à fleurir. Rugbyman, ex-star du cinéma pour adultes ou plus traditionnellement celui du facteur, de nombreux foyers français vont s'en procurer un exemplaire.

Cette année, si vous souhaitez faire une action utile, vous pouvez vous tourner vers le calendrier « Hors-norme(s) » créé par un collectif de pères d'enfants atteints du **syndrome de Rett**, une maladie génétique rare qui provoque de lourds handicaps.

Le handicap au quotidien

Le but premier de ces hommes est donc avant tout de sensibiliser l'opinion à la maladie qui touche leurs filles. Le syndrome de Rett est une pathologie neurologique grave touchant essentiellement les filles. Ce dernier se révèle entre les 6 à 18 mois de l'enfant et conduit à une lente régression psychomotrice qui évolue vers une situation de polyhandicap.

Aucun traitement n'existe à ce jour et les personnes qui souffrent du syndrome de Rett sont dépendantes à vie. L'espérance de vie est de 40 ans en moyenne.

En vente sur internet

Les participants à cette opération ont donc décidé de se mettre à nu non seulement pour offrir un regard décalé sur leur combat, mais également pour revaloriser le rôle de père dans les familles touchées par ce genre d'épreuve.



Si vous aussi vous souhaitez apporter votre soutien à l'Association française du syndrome de Rett, qui recueillera les fonds récoltés par cette opération, il vous suffit de vous rendre sur son site officiel pour vous procurer le calendrier en question pour la somme de 15 euros.